

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception : Dossier complet le : N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

DEMANDE D'AUTORISATION TEMPORAIRE POUR UNE CANALISATION DE DEVOIEMENT DES EFFLUENTS A INSTALLER DANS LE LIT MINEUR DE L'ORGE

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
10. Canalisation et régularisation des cours d'eau.	

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet est la réhabilitation du collecteur Intercommunal de Doublement (CID) cadre 1,80 m x 2 m sur 685 ml en rive gauche de l'Orge entre la rue du Parc d'Athis et le boulevard de Provence sur la commune d'Athis-Mons. En effet, l'ouvrage possède une qualité structurelle médiocre et d'importantes altérations dues à l'agressivité des eaux usées. Ces altérations à l'intrados constituent une perte d'épaisseur de la structure et en conséquence une diminution de la tenue mécanique de l'ouvrage. Compte tenu de l'état de l'ouvrage en bord de rivière, une réhabilitation de l'ouvrage s'avère indispensable. A l'heure d'aujourd'hui, il existe des fissures sur le collecteur à réhabiliter qui génèrent un flux d'eaux usées vers l'Orge. Ces fissures pourraient provoquer sur le moyen terme une casse ou un effondrement du collecteur et ce serait un désastre pour le milieu naturel.

La restructuration du collecteur nécessitera le dévoiement de la totalité des effluents via la mise en place de deux canalisations étanches Ø 800 mm sur environ 700 mètres dans le lit de l'Orge. Cette canalisation temporaire permettra d'assurer le transfert total des effluents pompés à l'amont du projet soit 3 m³/s pour un rejet en aval dans le réseau d'eaux usées. L'objectif est d'assécher pendant environ 8 mois le collecteur CID à réhabiliter sans interruption, le temps de mener les travaux de réfection (mise en place de coques et comblement du vide annulaire par coulis de béton).

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est la réhabilitation du Collecteur d'eaux usées CID 1800x2000 mm sur 685 m se situant en berge de la rivière Orge à Athis-Mons (91). Son état structurel étant médiocre, le but est de le réparer afin de prévenir de pollution dans le milieu naturel.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- Le lit de la rivière Orge sera occupé par deux canalisations étanches Ø 800 mm sur environ 700 mètres. Elles transporteront les eaux usées de la canalisation CID pour l'assécher pendant la période des travaux.

- Une station de pompage temporaire sera installée dans une parcelle communale adjacente du chemin de la Forge (voir la localisation en Annexe 7). La station de refoulement sera enterrée et ses dimensions seront de 14,0m x 6,0 m avec un niveau fini du radier situé à la 28,44 NGF, soit une hauteur de l'ordre de 6,56 m.

La station sera équipée de 8 groupes de pompage identiques dont la capacité unitaire de chaque groupe sera de :

----> Débit = 1425 m³/h

----> HMT = 24 mCE

Ces 8 groupes de pompage fonctionneront en vitesse variable afin de lisser au maximum ces fluctuations. La capacité légèrement surdimensionnée (débit total s'élevant donc à 11400 m³/h, soit 3.16m³/s.) permet de sécuriser l'installation en cas d'avarie sur un groupe de pompage.

Ce dimensionnement est réfléchi de manière à pouvoir assurer les débits suivants :

----> Pompage de 5700 m³/h sur une nourrice avec 4 pompes en service,

----> Pompage de 11400 m³/h sur 2 nourrices avec 8 pompes en service, soit 3.16m³/s.

----> Pompage de 4900 m³/h sur une nourrice avec 3 pompes en service et une pompe hors service, soit 10600 m³/h représentant 98% du débit de dimensionnement de 3m³/s (10800m³/h).

La station sera en télésurveillance et une astreinte sera mise en place pour intervenir à tout moment en cas de problèmes.

- Le collecteur sera ainsi asséché pour être réhabilité.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Une fois les travaux terminés, le cours d'eau retrouvera son l'état initial. Les deux canalisations de refoulement seront retirés du cours d'eau. La station de pompage sera déposée.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fera l'objet d'une demande d'autorisation temporaire au titre de la rubrique 3.1.2.0

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface des canalisation occupant le cours d'eau	1120 m2

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

La définition des travaux demandés se situe en rive gauche de l'Orge entre la rue du Parc d'Athis et le boulevard de Provence sur la commune d'Athis-Mons (91).

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 2° 2 3' 2 7" 4E Lat. 4 8° 4 2' 2 1" 0N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 0 2° 2 3' 2 7" 4E Lat. 4 8° 4 2' 2 1" 0N

Point d'arrivée :

Long. 0 2° 2 3' 5 2" 9E Lat. 4 8° 4 2' 3 5" 9E

Communes traversées :

Athis Mons (91)

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

			Le PPRI vallée de la Seine dans l'Essonne approuvé le 20 octobre 2003.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site Natura 2000 n'est présent au droit de la zone d'étude. Les sites les plus proches sont situés à plus de 15 km sans qu'il n'existe de lien entre ces espaces et la zone d'étude.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La partie du lit de la rivière occupée par les 2 canalisations de refoulement pendant 8 mois risque de générer des perturbations sur sa faune et sa flore. Un état initial du site a été réalisé en Annexe 8.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le risque inondation de l'Orge et de la Seine.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des odeurs provenant des eaux usées pourront être engendrés lors des travaux au niveau du poste de pompage des eaux usées.
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- Dans le but de minimiser la gêne occasionnée par les odeurs émanant du projet, il sera mise en place une installation de désodorisation à filtre à charbon actif en grains (CAG) pour petit débit d'air (de l'ordre de 300Nm³/h), associé à un ventilateur. Il est à noter qu'un abri sera mis en place au dessus de la bâche de pompage afin de minimiser les émissions olfactives (développé précédemment). Cette installation permettra de mettre légèrement en dépression l'ouvrage afin de limiter les émissions olfactives.
- En cas de risque de crue de majeur ou de débordement important de l'Orge pendant la période de travaux, les canalisations de dévoiements se situant dans le lit de l'Orge seront retirés et les eaux usées retourneront dans le Collecteur d'eaux usées à réhabiliter.
- Une campagne d'abatage des espèces végétales exotiques envahissantes sera réalisé à la fin des travaux.
- En annexe 10, les incidences et mesures compensatoires des travaux de réhabilitation du CID sont détaillées.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet devrait être dispensé d'évaluation environnementale car il est temporaire. Son objectif est de protéger la rivière en réparant le collecteur assainissement qui se situe en berge de la rivière. Nous éviterons ainsi que celui-ci ne casse et que ses effluents ne se déversent dans la rivière.

De plus, il existe aujourd'hui des fissures sur le collecteur à réhabiliter qui génèrent un flux d'eaux usées vers l'Orge. Les travaux mettront fin à cette pollution continue du milieu naturel.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 5 : Photographie d'une précédente réhabilitation du même collecteur d'eaux usées à Savigny-sur-Orge avec le dévoiement de l'effluent via une canalisation se situant dans le lit de l'Orge. Annexe 6 - Plan de localisation des sites Natura 2000 Annexe 7 - Plan de Localisation de la station de pompage Annexe 8 - Eléments relatifs à la biodiversité du site Annexe 9 - Eléments relatifs à l'état initiale du site Annexe 10 - Incidences et mesures compensatoires des travaux de réhabilitation du CID

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Viry-Chatillon

le, 24/11/2020

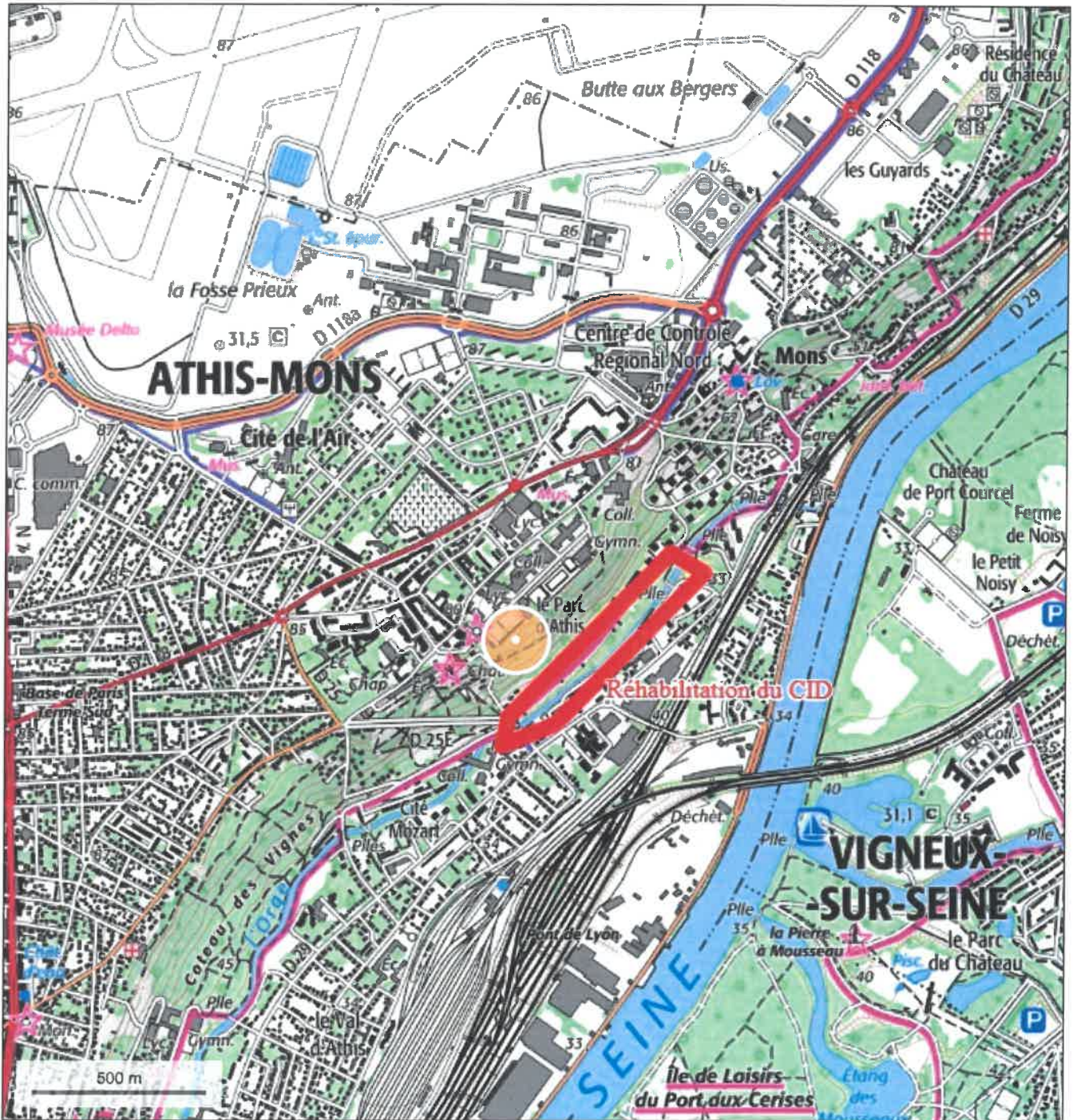
Signature

The signature block contains a handwritten signature in black ink and a circular logo. The logo is blue and white, featuring a stylized leaf or branch design.

SYNDICAT DE L'ORGE



Plan de Situation 1/25000



© IGN 2019 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 2° 23' 33" E
Latitude : 48° 42' 37" N



Photographies de l'implantation du projet datant du 08/10/2020



Implantation des prises de vue des différentes photographies

Collecteur d'Eaux usées



Photo N°1



Photo N°2



Photo N°3



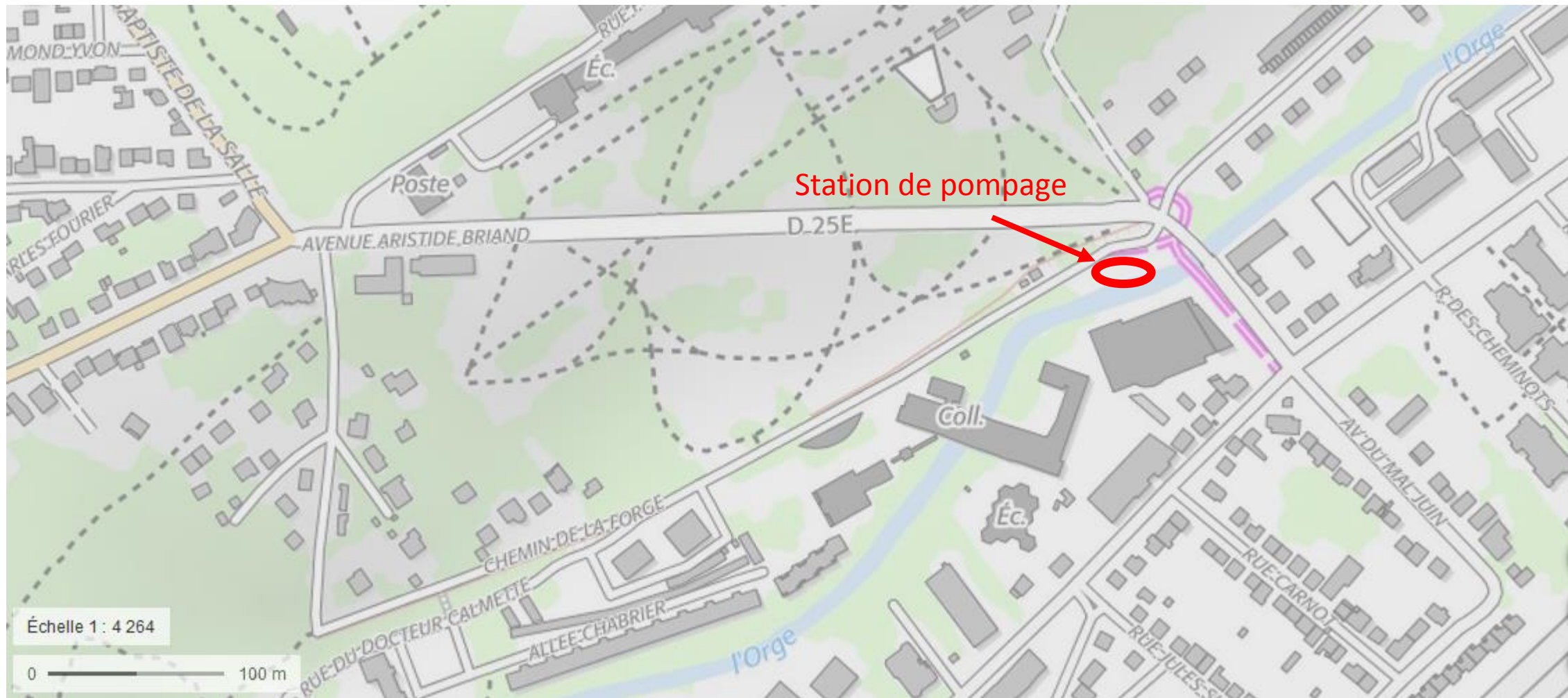
Photo N°4



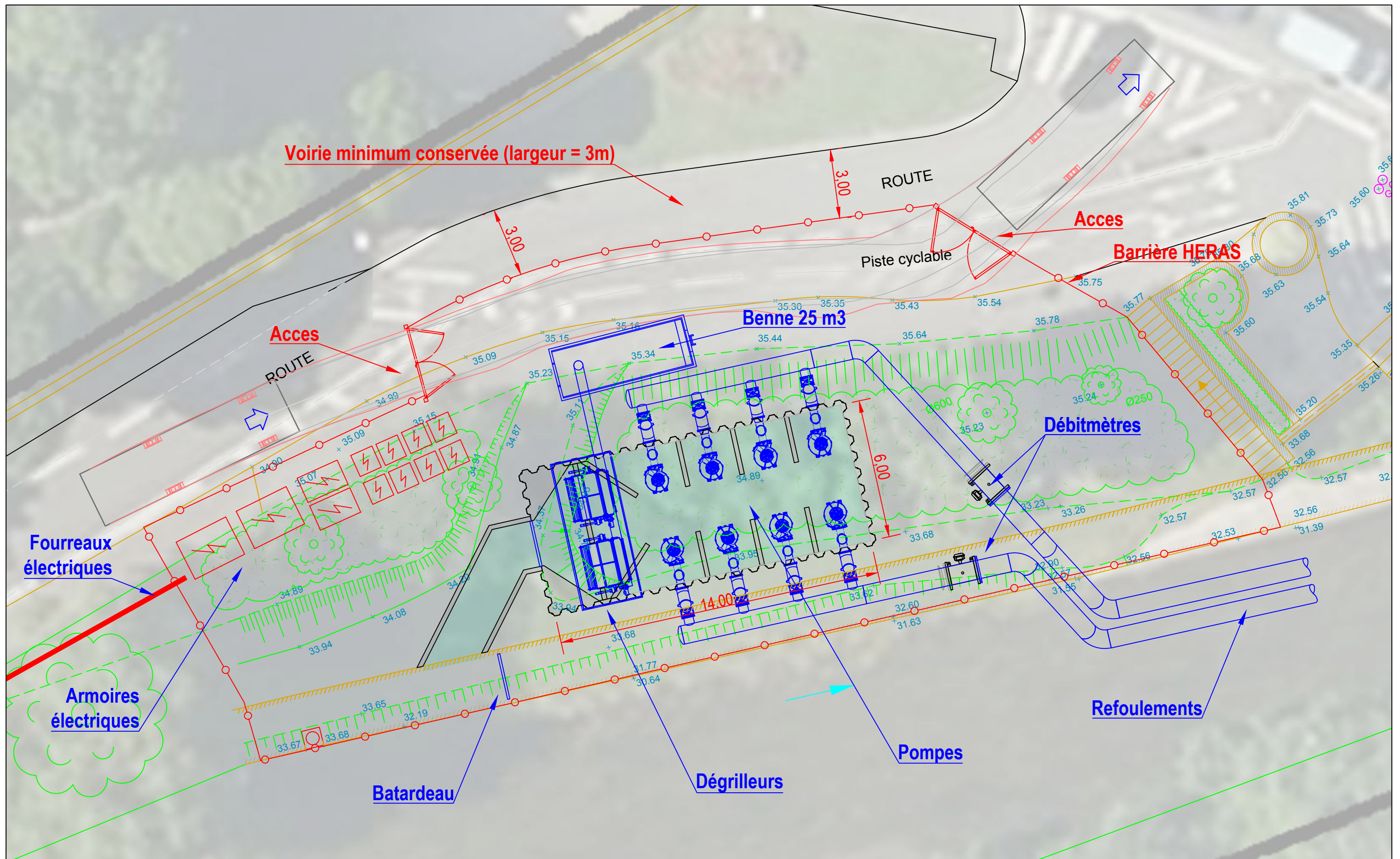
Photo N°5



Photo N°6



Localisation de la station de pompage Chemin de la Forge à Athis Mons



SYNDICAT DE L'ORGE

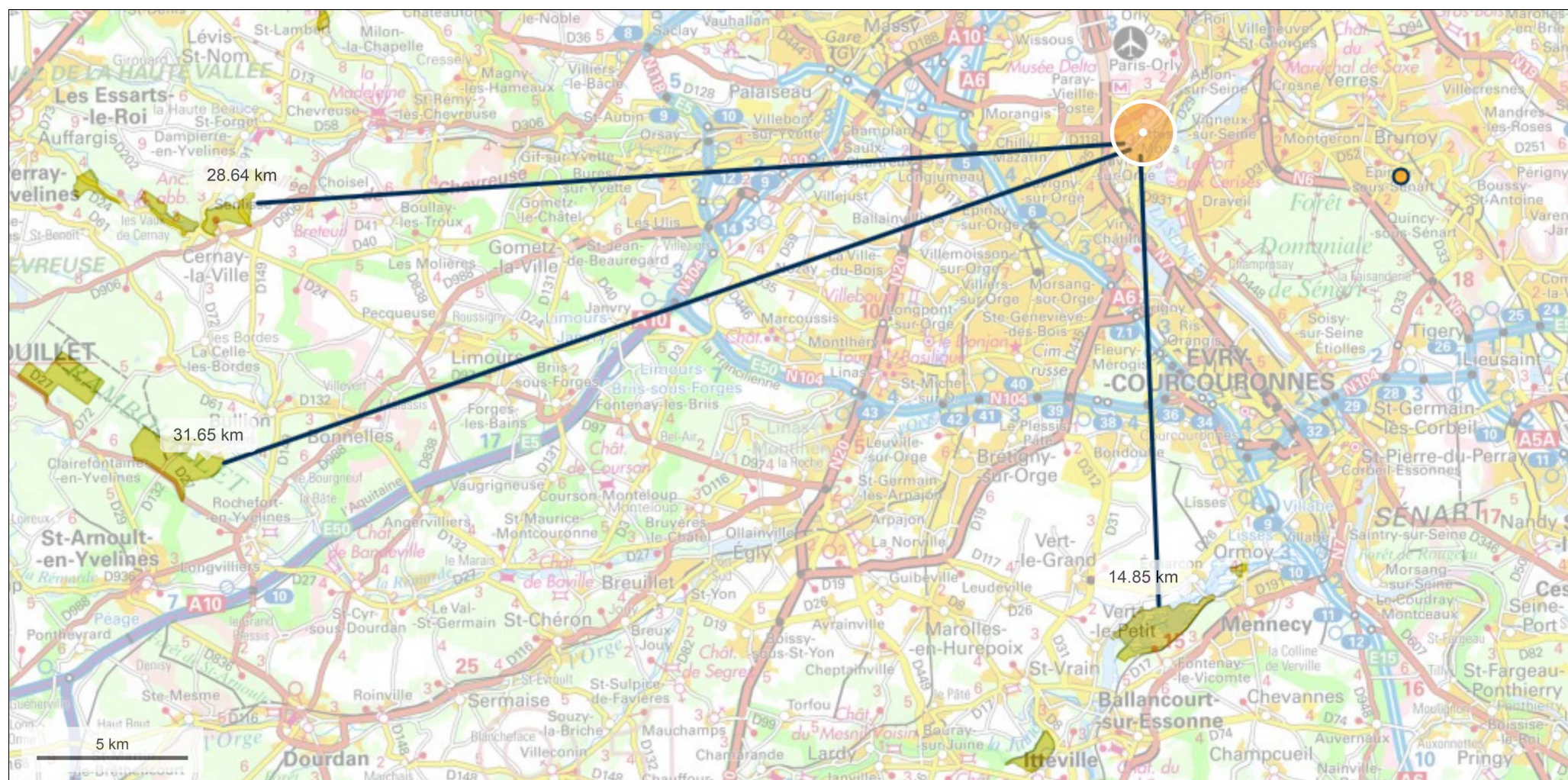
Mission de maîtrise d'œuvre pour la définition de travaux
 sur la station de refoulement d'eaux usées temporaires
 Commune de Athis-Mons

Annexe 8a_PLAN_site de pompage

Plan de masse
 du site de pompage

Photographie de la réhabilitation du CID à Savigny-sur-Orge





© IGN 2019 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Sites Natura 2000 en fonction du projet

Longitude : 2° 13' 49" E
Latitude : 48° 37' 34" N